

# Que vive l'insurrection kanak !



*n*<sup>o</sup> 1

synthèse de la presse (et pas que)  
13 mai- 14 juin 2024

articles parus (avec beaucoup plus de photos)  
sur le site [sansnom.noblogs.org](http://sansnom.noblogs.org)

# LE CHIFFRE DU JOUR EN KANAKY : 400 ET 1

21/05/2024

Mardi 21 mai, un des bras armés de la justice coloniale, et plus précisément le procureur de la République Yves Dupas, a dressé un bilan provisoire des destructions menées par les (jeunes) Kanak insurgés depuis le 13 mai en Nouvelle-Calédonie. Malgré le couvre-feu, malgré le déclenchement de l'état d'urgence (du 15 au 27 mai), malgré le déploiement de l'armée (notamment pour défendre le port autonome et les aéroports de Tontouta et de Magenta, mais aussi appuyer les flics en matière « logistique »), malgré l'envoi des renforts de la CRS 8, du RAID et du GIGN, « *d'importantes dégradations, notamment par incendie, ont été constatées dans la ville de Nouméa et des communes limitrophes concernant d'une part des bâtiments ou équipements publics, et d'autre part des structures économiques* ». La première partie de ces dégradations concerne des mairies, des écoles, des locaux des services sociaux, des salles de sport, des caméras de vidéoprotection ou encore un foyer d'hébergement pour mineurs.

Quant à la seconde catégorie, celle des dites « *structures économiques* », le procureur a précisé que « *400 établissements environ de types commerces, hypermarchés, entreprises* » ont été détruits ou endommagés.

Ce qui –pour se faire une petite idée–, nous renvoie à l'évaluation faite par le président de la CCI (chambre de commerce et d'industrie) de Nouvelle-Calédonie, David Guyenne, ce même 21 mai : au lieu des 200 millions d'euros de dégâts annoncés il y a plusieurs jours pour les 150 premières entreprises « *pillées et incendiées* », désormais « *on vise plutôt le milliard d'euros* » de dégâts, s'est-il mis à jour en grinçant des dents sur une radio du service public.



La zone industrielle de Ducos en flammes (Nouméa)

# EN KANAKY, RIEN N'EST FINI...

25/05/2024



14 mai 2024. L'emblématique usine calédonienne de production de boissons sucrées et alcoolisées « Le Froid », créée en 1943, pillée et incendiée en journée dans le quartier de Montravel (Nouméa)

Vendredi 24 mai, dans une Nouvelle-Calédonie placée sous état d'urgence depuis plus d'une semaine par l'Etat colonial français, alors que les autorités mettent inlassablement en avant le lent démantèlement des barrages tenus par des insurgés kanak et le retour à l'ordre à l'aide de l'armée et des troupes d'élite (GIGN, RAID), la situation n'est pas revenue à la normale, loin s'en faut. A titre d'exemple,

l'ensemble des vols commerciaux sont annulés depuis le 14 mai et le resteront au moins jusqu'au 2 juin, afin de laisser la priorité de l'aéroport international de La Tontouta aux militaires, aux flics, et à la gestion administrative de l'approvisionnement de l'île, tandis que toutes les écoles ont été fermées sur ordre le 19 mai, avec une rentrée qui n'est pas prévue avant le 17 juin. De la même façon, toutes les visites des proches aux 133 patients de la clinique de Nouville restent interdites depuis 10 jours. Après un premier bilan (imagé) des destructions en cours paru ici il y a quelques jours, voici un nouveau point de la situation, forcément partiel. Selon le Haut-Commissaire –équivalent du préfet, dont le titre jusqu'en 1981 était officiellement celui de « gouverneur »–, 115 policiers et gendarmes ont été blessés depuis le 12 mai (dont trois BAC gravement, lors d'une intervention contre des émeutiers qui pillaient une armurerie, et qui ont dû être évacués vers un hôpital parisien), et 2 gendarmes ont été tués : l'un à Plum le 15 mai alors qu'il était au volant d'une voiture de patrouille en intervention, et le second le 16 mai, par le tir de mitrailleuse d'un collègue alors qu'ils étaient en train d'équiper un véhicule blindé pour partir en mission. Officiellement, 281 personnes ont aussi été placées en garde-à-vue, et 18 incarcérées.

Enfin, un Caldoche a été tué depuis le début du soulèvement (lors de son attaque armée contre un barrage kanak le 18 mai à Kaala-Gomen, au nord de la grande île), mais aussi quatre Kanak : Jybril Salo, un étudiant de 19 ans tué d'une balle dans le dos le 15 mai par des colons loyalistes, sur un barrage dans le quartier de Tindu à Nouméa. Deux autres Kanak, Chrétien Neregote (36 ans) et une jeune femme, Nassaïe Doouka (17 ans), tués chacun.e d'une balle dans la tête le 20 mai dans le quartier de Ducos, tirées par un gérant d'entreprise alors qu'ils tentaient de voler un véhicule dans son entrepôt. Auxquels il faut désormais ajouter ce Kanak de 48 ans, assassiné vendredi 24 mai dans le quartier de Koutio (Dumbéa), abattu par un flic hors service qui tentait de forcer un barrage. « *L'ordre républicain sera rétabli en Nouvelle-Calédonie quoi qu'il en coûte* », avait déclaré il y a quelques jours le Haut-Commissaire Louis Le Franc, en présence du commandant des forces de gendarmerie et du directeur de la police territoriale...

### ***Nouvelles attaques, 22-23 mai (pendant la visite éclair de Macron sur place)***

« *Une grosse usine de tubes en plastique a été incendiée dans la zone industrielle et commerciale Ducos, au nord de Nouméa, mercredi 22 mai* » selon la presse locale. Plus tôt dans la journée, « *un data center et une usine du BTP ont été démolis* », d'après David Guyenne, le directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI). Par ailleurs, selon les autorités de la ville de Nouméa, la nuit du 21 au 22 mai, « *deux écoles et 300 véhicules d'un concessionnaire sont notamment partis en fumée pendant la nuit* » .

[Mis à jour : Le 25 mai, la presse locale annonce en outre que 35 colons (souvent des métropolitains) du quartier résidentiel de Kaméré ont dû être évacués par la mer, après que leurs résidences aient été pillées puis incendiées. Mais aussi que le CFA (Centre de formation des apprentis) de la route de Nouville a été entièrement saccagé puis incendié]

### ***Mutineries en prison***

Dans la prison de Nouméa, nommée Camp-Est, surpeuplée comme

celles de métropole et remplie de prisonniers Kanak, au moins deux mutineries se sont produites : l'une dès le lundi 13 mai avec trois matons pris en otage vers 14h, qui ont été libérés deux heures plus tard par une intervention du RAID. L'un des matons, « *roué de coups et grièvement blessé* » a dû être hospitalisé d'urgence. La seconde révolte s'est quant à elle déroulée la nuit du 14 au 15 mai, en se concluant par une intervention de la police nationale contre une cinquantaine de mutins. Près de 90 cellules ont été saccagées et incendiées, conduisant au baluchonnage par voie aérienne de 30 prisonniers vers la seconde prison de l'archipel, située à Koné (au nord).

### ***L'industrie du nickel***

Depuis le début du soulèvement, quelques attaques ont aussi touché l'industrie du nickel. Le 15 mai, un groupe d'insurgés s'est introduit vers 22h sur le centre minier de Kouaoua de la SLN (Société Le Nickel), ils ont caillassé copieusement les vigiles pour qu'ils dégagent, puis ont incendié le convoyeur de la mine, nommé serpentine, « *un tapis roulant qui descend le minerai de la mine vers le quai de chargement en bord de mer, sur une longueur de 11 kilomètres.* » Le feu a consumé l'infrastructure jusqu'au lendemain, les pompiers n'ayant pu intervenir de manière sécurisée. Cette infrastructure minière avait déjà été sabotée de la même manière chaleureuse en 2020.

Ce même 15 mai, sur le parking de l'entreprise Komatsu, qui fournit les gros engins miniers, deux d'entre eux ont été incendiés entre le quartier de Montravel et la zone industrielle de Ducos.

Enfin, de façon plus large, non seulement l'ensemble des sites miniers exploités par la SLN sont à l'arrêt depuis plus d'une semaine, parce que « *les conditions de sécurité sont trop dégradées pour poursuivre une activité normale* » selon un communiqué officiel de la maison-mère Eramet du 24 mai, mais c'est surtout son usine de transformation du nickel qui est à risque. Les trois fours de cette usine pyrométallurgique doivent en effet être alimentés en minerai 24h/24 : « *Sans une reprise, dans les tout prochains jours, du chargement des minéraliers sur tous nos centres miniers, les fours de Doniambo, par un manque de minerai en qualité et en quantité suffisantes, vont être irrémédiablement endommagés et s'arrêter*

*définitivement de fonctionner* » vient ainsi de prévenir ce même 24 mai l'intersyndicale de la SLN dans un communiqué interne, tandis que la maire de Nouméa a largement insisté sur ce point lors de la visite éclair du Président Macron sur l'archipel le 23 mai.

Au-delà du fait de rétablir la route jonchée de barrages entre Nouméa et l'aéroport international de La Tontouta, voilà certainement un des enjeux prioritaires de l'État français : réassurer la circulation du nickel depuis les cinq mines détenues par Eramet jusqu'à l'usine de transformation du Sud. Et on vous passera ici la liste des intérêts d'Eramet dans le monde, depuis l'extraction du lithium en Argentine jusqu'à celui du manganèse au Gabon (avec l'ancien directeur local de sa filiale qui y est devenu ministre du pétrole depuis 2023 suite à un coup d'État), pour comprendre l'importance de préserver ses intérêts coûte que coûte du côté de l'État français...



### ***Evaluation des dégâts***

Pour évaluer l'ampleur provisoire des dégâts dans le secteur privé, la CCI et le gouvernement calédonien ont formulé plusieurs hypothèses, et ont finalement retenu le 23 mai un scénario médian où les 350 sites industriels et commerciaux détruits jusqu'à présent vont impacter 3 000 emplois, et où le coût des dommages s'élève à 1 milliard d'euros. À titre de comparaison, les destructions matérielles lors des émeutes consécutives à la mort de Nahel, à Nanterre, en juin 2023 avaient coûté la même somme.

Si on prend le secteur de la grande distribution, qui ne représente qu'une partie des dégâts puisqu'en plus des zones commerciales, les

deux grandes zones industrielles de Ducos et Normandie ont également été très touchées, voici quelques chiffres : En Nouvelle-Calédonie, l'enseigne Carrefour (via un partenaire franchisé) compte 11 magasins, dont 6 ont été pillés et 4 ont également été incendiés (y compris l'hypermarché du grand centre commercial Kenu-In). Du côté d'Intermarché, (présent également sur l'île depuis 2016 via son partenaire Korail), 7 magasins sur 9 ont été très touchés par les émeutes. Côté Coopérative U (ex-Système U), l'associé local qui exploite 5 magasins dans l'archipel a vu l'un de ses magasins entièrement brûlé et deux autres pillés. Précisons également qu'à chaque fois ce sont quelques grandes familles qui détiennent en franchise sur place l'ensemble de ces marques de supermarchés (comme d'ailleurs celles d'automobiles ou d'enseignes de sport et de bricolage), sur une île de 270 000 habitants où règne l'économie de comptoir.



22 mai. Parking de 300 voitures neuves incendiées

Du côté des destructions dans le secteur public, outre les nombreuses caméras de vidéosurveillance détruites, ou les équipements sportifs et culturels endommagés, 35 établissements scolaires ont été pillés, partiellement ou totalement détruits.

Dans le primaire, près de 25 écoles sont concernées, dont trois (Les Pervenches aux Portes-de-Fer, Les Orchidée et Gustave-Lods sur la presqu'île de Ducos) sont « *extrêmement endommagées, si ce n'est quasiment détruites* », annonce Isabelle Champmoreau, la membre du gouvernement en charge de l'enseignement.

Une dizaine d'établissements du secondaire ont également été endommagés dont l'établissement professionnel Petro-Attiti, à Rivière-Salée, où ses quelques 780 élèves devront être redirigés vers d'autres structures, ce qui ne s'avère pas être une mince affaire.

Du côté des collèges, quatre structures ne sont plus en mesure d'accueillir du public, à Auteuil, à Kaméré à Boulari et à Rivière-Salée.



# L'ETAT COLONIAL FACE AUX PRISONNIERS KANAK

01/06/2024

La prison du Camp-Est à Nouméa, construite sur les vestiges du bagne colonial, dont l'État français a tenu à conserver la chapelle, comme une insulte permanente aux prisonniers...

Trois mois avant l'insurrection kanak de mai 2024, un ministre en décalage horaire annonçait fièrement son nouveau projet, évidemment indispensable à l'archipel du Pacifique Sud, assurant même qu' « avec un budget estimé à 500 millions d'euros, il s'agira du plus important investissement public jamais réalisé en Nouvelle-Calédonie ». Mais quel pouvait bien être l'objet de ce déluge monétaire d'une ampleur sans précédent, en tout cas depuis l'accord de Nouméa, signé en 1998 entre l'État français, les loyalistes et les partis indépendantistes ? Eh bien, rien moins que la construction d'une future prison de 600 places sur la presqu'île de Ducos, avec une mise en chantier en 2028 pour une livraison prévue en 2032. Cette annonce du ministre de la Justice en date du 22 février dernier, a été faite lors de son inauguration du centre de détention de Koné, situé en province Nord, un an après sa mise en service et 56 millions d'euros de travaux (pour 120 places). « *En Kanaky, l'Etat investit pour votre avenir carcéral* », a donc été le message sans ambiguïté distillé par Éric Dupond-Moretti, quelques mois à peine avant le vote au Sénat d'une nouvelle loi électorale visant à pérenniser la colonisation de l'île. Celle qui allait déclencher émeutes, barricades, pillages et incendies sur fond de misère et de relégation de la jeunesse kanak urbanisée.

Pourtant, en Nouvelle-Calédonie, il existe déjà une grande prison : celle de Nouville, construite – ô surprise – sur les vestiges du bagne colonial, et plus communément appelée le « Camp-Est » depuis ce temps pas si lointain.

Car la Nouvelle-Calédonie, colonie de peuplement basée sur la spoliation foncière et la mise en « réserves autochtones » des Kanak concomitante à l'importation massive de colons et de bagnards européens, a ainsi vu passer entre 1864 et 1931 près de 21 600 « transportés » (condamnés aux travaux forcés), qui devaient ensuite doubler leur peine en étant

placés dans des fermes pénitentiaires et, une fois libérés, obtenaient une terre en concession pénale arrachée aux populations kanak. Mais également 3 300 hommes et 460 femmes « *relégués* », suite à la loi de 1885 entraînant l'internement à perpétuité des condamnés récidivistes de métropole sur le sol d'une colonie. Ainsi que plus de 4000 « *déportés* » (condamnés politiques), envoyés sur l'archipel suite à la Commune de Paris de 1871, aux différentes insurrections kabyles de 1864 à 1882 contre l'occupation française en Algérie, sans oublier les insurgés

de Hanoï en 1913 contre l'occupation française au Vietnam, ou Cheikou Cissé, un ancien tirailleur arrêté à Dakar en 1917 pour « *excitation à la guerre civile* » (soit auto-organisation contre l'occupation française au Sénégal), déporté de 1924 à 1931 au bagne de Nouvelle-Calédonie, avant de finir tristement ses jours dans celui de Guyane.



La prison du Camp-Est à Nouméa, construite sur les vestiges du bagne colonial, dont l'État français a tenu à conserver la chapelle, comme une insulte permanente aux prisonniers...

### ***Dans la prison du Camp-Est***

Mais venons-en à l'actuelle prison de Nouméa, dont les murs barbelés érigés sur les vestiges du bagne embastillent désormais près de 95 % de Kanak. Là, comme dans les taules de métropole, l'État français y pratique non seulement la torture institutionnelle à travers l'enfermement, mais y rajoute aussi sa petite touche coloniale. En 2013, il a ainsi décidé d'agrandir le Camp-Est en remplaçant les deux quartiers hors d'âge du centre de détention (aujourd'hui démolis) directement par... des containers maritimes. Depuis lors, deux cellules sur trois de la prison sont constituées de ces cubes métalliques pour le transport international de marchandises, où les prisonniers kanak sont enfermés 22h sur 24 dans 9 mètres carrés, à quatre et parfois à cinq avec un matelas suspendu sous le plafond, dans une chaleur suffocante où ils sont en outre forcés de côtoyer matons, rats et cafards. Ce qui donnait en 2011 un taux d'occupation officiel de

300%, ramené en 2023 à 200 % dans la maison d'arrêt à l'aide des containers-cellules, soit 600 détenus en tout pour moins de 400 places prévues. Cette situation est largement connue des autorités, qui maintiennent coûte que coûte leurs dispositifs de torture, quitte à se faire condamner successivement par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) en 2020, à payer des astreintes pour non-travaux effectués par le Conseil d'Etat en 2022, ou encore plus récemment à verser des indemnisations à des dizaines de prisonniers du Camp-Est qui ont gagné leurs recours pour « *atteinte à la dignité humaine* » devant le tribunal administratif de Nouméa. Car quoi qu'en disent les colons et une partie de leurs descendants sur place, si la culture kanak a réussi à ignorer pendant de très longs siècles les splendeurs de la centralisation étatique et de ses bienfaits comme l'enfermement de masse, elle continue toujours de payer un lourd tribut à son asservissement forcé.

### *L'insurrection de mai 2024*

Lorsque la situation s'est enflammée dans les rues de Kanaky à partir du lundi 13 mai, des prisonniers ont immédiatement suivi le mouvement à l'intérieur, en prenant trois matons en otage vers 14h, qui ont été libérés deux heures plus tard par une intervention du RAID. L'un des matons, « *roué de coups et grièvement blessé* » a dû être hospitalisé d'urgence. Mais ce n'est pas tout, puisqu'une seconde révolte collective s'est déroulée la nuit du 14 au 15 mai, en touchant simultanément plusieurs ailes, avec pour résultat 60 cellules sur 230 saccagées et incendiées. Ce qui, compte-tenu de la surpopulation dans le Camp-Est, fait un bon paquet de places de prison détruites.

Les prisonniers ont notamment pu profiter du sous-effectif des matons, puisqu'en ces heures marquées par la multiplication de barrages et de pillages incendiaires, une partie d'entre eux était soit trop occupée à défendre sa maison, soit étaient trop éloignés de la prison, en étant bloqués dans les petits hôtels mis à disposition par l'administration pénitentiaire pour ceux qui ne pouvaient pas rentrer chez eux. Un auto-confinement parfois aussi volontaire, faisant suite, d'après l'un d'eux, au fait que « *sur les réseaux sociaux, les émeutiers appellent dehors à « libérer [leurs] frères* » détenus et font circuler les profils Facebook des agents de la pé-

*nitentiaire* ». Pendant les deux premières semaines de l'insurrection, les matons n'étaient ainsi qu'une trentaine (sur soixante-dix) présents au quotidien, certes vite épaulés par une dizaine d'ERIS et des renforts policiers pour garder l'extérieur.

A cette situation incandescente, on peut rajouter deux éléments : l'un concernant le suivi interne des prisonniers, et le second concernant ceux qui étaient à l'extérieur (semi-liberté ou bracelet électronique). Voilà ce qu'en dit un maton, qui s'est confié à un journaliste au lendemain de la mutinerie : « *Le serveur dont nous dépendons et qui nous relie à la métropole a brûlé, et donc il n'était plus possible de faire certains actes de procédure de façon informatique... nous avons aussi perdu la main sur les bracelets électroniques à domicile. Et il y en a beaucoup sur l'île, entre 180 et 200. Cela n'arrête pas de sonner pour signaler des incidents de gens qui ne sont pas chez eux. Mais nous n'avons aucune idée de là où ils sont. C'est comme les détenus en semi-liberté. Beaucoup ne rentrent pas. Ils sont donc tous en état d'évasion* ».

Enfin, au vu de la perte importante de 168 places réelles de prison, conjugué au fait que l'État souhaitait jour après jour remplir davantage encore le Camp-Est suite aux arrestations d'émeutiers (souvent pour des pillages ou des affrontements avec les flics), l'administration pénitentiaire a dû bon gré mal gré se résoudre à faire quelques choix. La route étant coupée entre Nouméa et la seconde prison de l'archipel située à Koné, dans le nord de l'île, c'est par voie aérienne que 30 prisonniers y ont été baluchonnés. Pour tenter de gagner de la place, les femmes ont aussi été transférées dans les « *parloirs-dortoirs* », tandis que leur quartier d'une quinzaine de places est désormais occupé par des hommes. Voulant également faire de la place en taule en profitant des nombreuses navettes aériennes entre la métropole et la Nouvelle-Calédonie acheminant sans cesse de nouveaux policiers et militaires, il a également été décidé de transférer vers la Polynésie et la métropole les prisonniers condamnés à de longues peines. Ce qui reviendrait de fait à les couper quasi définitivement de leurs proches, à 28 000 kilomètres et plus d'une trentaine d'heures de vol, en continuité avec la sale histoire coloniale de la Nouvelle-Calédonie consistant à déporter des prisonniers à l'autre bout du monde, dans un sens ou dans l'autre.

Mais comme tout cela n'était pas encore suffisant, et même en grinçant des dents, l'administration pénitentiaire a dû reconnaître que cette mutinerie kanak à l'intérieur des murs a bel et bien conduit à faire libérer des prisonniers : « *Il a été décidé de faire sortir plus vite des détenus de prison. Toutes les fins de peine sont donc libérables pour laisser de la place aux émeutiers ayant commis des exactions. Ce n'est pas différent que pour le Covid, qui était également une situation exceptionnelle* ». Par contre, en même temps que les 3500 flics et militaires qui ont débarqué en Kanaky, trois juges et soixante-sept officiers de police judiciaire spécialement venus de métropole étaient également du voyage le 23 mai, venus pour enquêter ou pour siéger aux audiences spéciales de comparution immédiate qui se tiennent quotidiennement à Nouméa –



27 mai 2024. La ministre des Outre-Mer en train de féliciter les ERIS lors de sa visite dans la prison de Camp Est, à Nouméa.

contre deux fois par semaine en temps normal. Au soir du mercredi 29 mai, 49 incarcérations liées aux émeutes avaient déjà été prononcées (des comparutions immédiates avec mandat de dépôt), alors que le rouleau-compresseur de la justice ne fait que commencer : 91 autres convocations devant le tribunal avaient déjà été effectuées à cette date, selon le parquet.

Entre les ordures en toge et les OPJ venus appliquer sous les tropiques la circulaire ministérielle du 16 mai réclamant une « *réponse pénale ferme, rapide et systématique* » contre les insurgés, et des prisonniers kanak désormais enfermés à cinq ou six dans les containers maritimes rouillés du Camp-Est... il semble plus que temps de manifester une solidarité enflammée avec cette révolte contre l'une des dernières colonies françaises.

# L'INSURRECTION KANAK ET L'INDUSTRIE DU NICKEL

08/06/2024

Malgré le volontarisme des autorités coloniales françaises, qui annoncent jour après jour à grand renfort de communiqués un retour à la normale, la situation en Nouvelle-Calédonie est loin d'être réglée quatre semaines après le déclenchement de l'insurrection d'une partie de la jeunesse kanak. Et certains signes ne trompent pas, comme le maintien du couvre-feu (18h-6h) au moins jusqu'au 17 juin, la réquisition de stations-service à destination exclusive des flics et militaires qui vient seulement d'être levée le 8 juin, ou encore le fait que l'aéroport international de La Tontouta reste fermé « *jusqu'à nouvel ordre* ». Seul l'aérodrome de Magenta est de nouveau ouvert aux vols commerciaux depuis le 5 juin, soit aux vols internes à la Nouvelle-Calédonie vers Lifou, Ouvéa et Maré, et près de 500 touristes français sont ainsi toujours bloqués sur l'île depuis trois semaines. Quant au Nord de la Nouvelle-Calédonie, c'est l'armée qui se charge directement de l'approvisionnement (et donc du rationnement et des priorités) des magasins, en gérant les containers qui arrivent par barge jusqu'à Koné.

A l'heure actuelle, malgré la pression des 3500 flics et militaires envoyés sur place, une partie des barrages sont encore remis en place par des insurgés kanak après leur démantèlement, dans les quartiers de Nouméa ou le long de la route de 50 kilomètres qui mène à l'aéroport, sans oublier parfois de les piéger avec des bonbonnes de gaz ou même de préparer quelques surprises-maison pour les bleus : le 4 juin à Dumbéa, un gendarme est par exemple tombé au fond d'une bouche d'égout, en marchant sur des branchages placés dessus afin d'en masquer l'ouverture. « *D'une profondeur de 1m20, des fers à béton de 2 mm de diamètre avaient été positionnés au fond à la verticale pour créer des pieux. Le gendarme s'est empalé au niveau d'une jambe et un pieu métallique s'est infiltré entre le gilet pare-balles et le gilet de corps qui a été percé mais sans pénétration, grâce à la plaque en kevlar* ».

Au total, sur cet archipel de 270 000 habitants, ce sont 212 policiers et gendarmes qui ont été blessés depuis le 13 mai, mais aussi un nombre

important de Kanak que les autorités se refusent officiellement à comptabiliser, mais dont on sait qu'il est important et de façon parfois très grave : plusieurs insurgés ont perdu un œil ou ont les os du visage fracassés suite à des tirs policiers de flash ball, d'autres présentent des blessures par balles et sont dans le coma.

## ***Gendarmes assassins***

Deux exemples récents : le 29 mai à Dumbéa vers 20h, lors de l'attaque d'un barrage par les flics, ces derniers essuient de nombreux jets de pierre mais aussi un tir de fusil. Le GIGN réplique et tire six fois « vers » le tireur. Un insurgé est grièvement blessé : *« En dépit d'une intervention chirurgicale, son pronostic vital est toujours engagé, les constatations médico-légales faisant état de la présence de deux projectiles, l'un au niveau du thorax et l'autre à l'épaule ».*

Puis le 3 juin vers 16h au col de la Pirogue, au niveau du barrage de la tribu de Saint-Laurent, sur la route stratégique menant à l'aéroport international, les gendarmes



ouvrent le feu sur des insurgés kanak (qui d'après les pandores auraient d'abord tiré sur leur véhicule) : l'un se prend une balle dans l'épaule, et un autre dans la tête. On a appris samedi 8 juin que ce dernier, Lionel Païta, était décédé à l'hôpital, portant à huit le nombre de morts sur le territoire (cinq Kanak dont deux originaires de Canala, une de Maré, un de Poindimié, un de Païta / un caldoche à Kaala-Gomen qui avait tiré contre un barrage / deux gendarmes, dont un tué par un collègue).

Inutile de dire que dans une telle situation, de folles rumeurs tournent sur le nombre de « disparus » bien au-delà des 8 morts officiels, tandis que les prisons de Nouméa et de Koné se remplissent à ras bord et que des prisonniers Kanak sont déportés en Polynésie et à Fresnes, le bilan officiel annonce 726 gardes à vue, 115 renvois devant le tribunal et 60 mandats de dépôts depuis le 13 mai.

## *L'industrie du nickel*

Pour le dire rapidement, la Nouvelle-Calédonie possède un quart des réserves mondiales de nickel, exploitées dans des mines à ciel ouvert, pour alimenter trois usines de transformation pyrométallurgiques. Les deux premières produisent du ferronickel, un mélange de qualité moindre qui sert à l'acier inoxydable, et la troisième du nickel de qualité batteries (destiné essentiellement à Tesla depuis 2021).



La première usine (Koniambo Nickel, KNS), celle aux mains des indépendantistes kanak dans le nord, est à l'arrêt depuis février 2024 et le retrait de son actionnaire de référence, le géant suisse du négoce des matières premières Glencore. L'activité est depuis uniquement

concentrée sur le maintien de l'intégrité des fours (si le four d'une usine métallurgique s'arrête en n'étant plus alimenté en minerai ou en électricité, non seulement cela peut l'endommager définitivement si l'arrêt est brusque, mais il faut aussi des mois pour le redémarrer).

La seconde usine, celle historique de la SLN fondée en 1880 (Société Le Nickel, propriété à 56% du groupe français Eramet, lui-même détenu à 27% par l'État français) située à Doniambo, était déjà en cessation de paiement avant l'insurrection, et maintenue artificiellement en vie grâce à un prêt de l'État de 60 millions d'euros en février dernier. De plus, Eramet souhaite elle aussi se débarrasser de ses activités de métallurgie en Nouvelle-Calédonie, notamment depuis qu'elle exploite la plus grosse mine de nickel au monde de Weda Bay, sur l'île d'Halmahera (Indonésie) au beau milieu de forêts primaires, et qu'elle vient d'obtenir de gigantesques concessions d'extraction de lithium au Chili et en Argentine. En Kanaky, avec l'ensemble des cinq sites miniers qui l'approvisionnaient bloqués depuis quatre semaines, tandis que son stock de minerai a fini par s'épuiser, sans parler des émeutes qui se déroulaient à quelques centaines de mètres de son usine, c'est elle qui est l'objet de plusieurs opérations contre-insurrectionnelles de l'État français.



Quant à la troisième usine, dite du Sud et située à Goro, propriété du consortium Prony Resources, elle est également en cessation de paiement, et ne survit que grâce à un prêt de l'Etat français de 140 millions d'euros accordé en mars. Son actionnaire de référence, le négociant suisse Trafigura, souhaite revendre ses parts depuis des mois, et le fameux « *contrat du siècle* » signé en 2021 avec Tesla est bien loin déjà. Comme pour la SLN, les activités de Prony Resources sur mine comme à l'usine sont arrêtées depuis le début de l'insurrection, même si son procédé hydro-métallurgique est différent de celui des deux autres usines de l'archipel.

Au fond de cette insurrection de la jeunesse kanak, en plus de la colonisation, du racisme, de l'humiliation et de la galère, se trouve donc également l'enjeu du nickel, dont les usines pyrométallurgiques qui fournissent toute la richesse artificielle de l'île (90 % des exportations de l'archipel et 25% des emplois) étaient déjà quasiment en faillite ou en stand by avant le soulèvement. Ce qui concerne d'ailleurs l'ensemble des trois principales forces en présence sur l'archipel, avec l'usine du Nord (kanak), du Sud (loyaliste) ou de l'Etat (SLN). En dix ans, l'Indonésie est en effet passée de 0 à 55 % de la production mondiale de nickel (contre actuellement 5 % pour la Nouvelle-Calédonie) avec des capitaux chinois, ce qui a fait s'effondrer les cours de près de 43% rien qu'en 2023, grâce à une main d'œuvre et un prix de l'électricité aux coûts imbattables. Face à cela, l'Etat tente depuis des mois de redresser une colonie qu'il ne veut lâcher à aucun prix, en tentant de négocier avec le gouvernement calédonien (composé des partis loyalistes comme indépendantistes, et dirigés par ces derniers) un « Pacte nickel » à 200 millions d'euros de subventions sur le coût de l'énergie, avec pour contrepartie que les usines s'engageraient à fournir en priorité le marché européen des batteries pour véhicules électriques ; que ce gouvernement local augmente fortement les impôts ; qu'il autorise l'exportation de beaucoup plus de minerai brut ; et qu'il restitue provisoirement la compétence du code minier à l'Etat.

En somme, ce « Pacte nickel » qui a connu huit moutures depuis novembre 2023 et n'est toujours pas signé, est un projet visant à intensifier l'extractivisme du nickel à destination de la métropole, qui transforme-

rait la Kanaky en un territoire purement minier, définitivement enchâssé dans un cadre néo-colonial. A l'inverse des fameux accords de Nouméa de 1998, censés acheter la paix sociale, et qui prévoyaient d'utiliser la rente minière pour favoriser le développement de la Nouvelle-Calédonie jusqu'à sa possible indépendance (d'où les trois référendums sur cette dernière de 2019 à 2021, la cession de mines et d'une usine à la bourgeoisie kanak, et la création d'un gouvernement local).

Le « Pacte nickel » vient donc heurter à la fois les politiciens kanak qui misaient sur cette ressource pour fonder leur indépendance économique (en mode "L'Etat veut nous voler notre nickel"), à la fois la jeunesse kanak urbanisée qui dénonçait déjà les politiciens corrompus et qui ne voit jamais la couleur de tout le fric déversé sur l'archipel, ou encore les collectifs de kanak en tribu qui constatent de plus en plus les ravages engendrés par l'intensification de l'extractivisme (sur la pollution des rivières, la santé ou les glissements de terrain), et commencent à prôner une indépendance qui chasserait l'État français mais aussi les mines.

On comprend dès lors pourquoi le vote au Sénat le 2 avril puis à l'Assemblée le 15 mai du dégel du corps électoral néo-calédonien (bloqué depuis 1998), ayant pour conséquence de pérenniser numériquement la colonisation de l'archipel, a pu être l'étincelle d'une insurrection qui a dévasté méthodiquement commerces et industries de la capitale de l'île. Détruisant 570 entreprises et provoquant plus de 1,5 milliard d'euros de dégâts directs, selon le dernier bilan du haut-commissaire (préfet) Louis Le Franc, rendu public le 7 juin.

### ***Les politiciens kanak perdent le contrôle et appellent en vain au calme***

Lorsque la situation a explosé le lundi 13 mai à l'occasion du blocage du grand Nouméa, après six mois de mobilisations contre le dégel du corps électoral (dont des manifestations de 3000 personnes fin novembre, 5000 le 25 février, 15 000 le 28 mars et 60 000 personnes le 13 avril), les politiciens kanak ont rapidement perdu tout contrôle, et ont non seulement appelé au calme, mais aussi condamné les actes des insurgés.

Face aux groupes de jeunes kanak mobiles, autonomes, pilleurs et destructeurs, c'est au nom de la CCAT (Cellule de coordination des actions

de terrain) que Christian Tein a lancé un appel au calme dès le 14 mai sur la radio indépendantiste Radio Djido : « *J'en appelle à l'ensemble de nos jeunes de lever le pied. De rester là où ils sont, sur les bords [de route], organisés, structurés. La CCAT n'a jamais appelé à piller les magasins* », tout en sollicitant également les parents pour « *ne pas laisser [les jeunes] partir dans tous les sens.* » Une ligne qui ne variera pas, si bien que le 15 mai dans un communiqué, cette cellule précisera « *notre combat pour la Kanaky libre sera long et semé d'embûches, aussi la CCAT appelle tous les citoyens mobilisés sur le terrain à l'apaisement et au respect des consignes* », et idem le 31 mai où elle ajoutera encore que « *la CCAT n'a jamais appelé à la violence, au saccage ou à nuire aux personnes... [Elle] ne cautionne pas les actes de vandalisme. Ces actes ne doivent pas ternir notre lutte pour le bien de tous les citoyens du Kanaky.* »

Mais revenons au 14 mai, puisque ce même jour Daniel Goa, président du principal parti indépendantiste du FLNKS, l'Union calédonienne (UC, par ailleurs à l'origine de la création de la CCAT en novembre 2023), a également publié son communiqué,



dans lequel il appelait « *notre jeunesse à garder son calme, à faire preuve de patience et à cesser toutes exactions, tous pillages qui ne nous honorent pas. Ce n'est pas cela la dignité et la liberté... Les pillages orchestrés cette nuit sont notre déshonneur et ne servent aucunement notre cause et notre combat, au pire ils le retardent... Ce n'est pas cela le visage d'un Kanak. Nous ne volons pas chez nous, nous sommes dignes. A tous les chefs d'entreprise touchés dans leur chair, leurs biens, leurs projets de faire vivre le Pays, je leur apporte notre entier soutien, toute notre compassion et notre grande désapprobation. Les outils de travail doivent être sanctuarisés.* »

Le 14 mai également, Louis Mapou, membre du deuxième principal parti indépendantiste du FLNKS, le Palika (Parti de libération kanak), et

président du gouvernement local de la Nouvelle-Calédonie depuis 2021, a lui aussi appelé dans un communiqué « *au calme et à la raison* », ajoutant que « *toutes les raisons des mécontentements, des frustrations et des colères ne sauraient justifier de mettre à mal ou de détruire ce que le pays a pu construire depuis des décennies et d'hypothéquer l'avenir.* » Enfin, rajoutons que même les autorités kanak traditionnelles s'y sont alors mises en vain, comme le Sénat coutumier présidé par Victor Gogny, qui sortait son communiqué solennel, dans lequel il enjoignait qu' « *il est impératif que la jeunesse fasse preuve de retenue et de civisme, et privilégie le dialogue et la concertation pour exprimer ses revendications et ses aspirations légitimes.* » Vite rejoint d'ailleurs par le Conseil national des chefs (Inaat ne Kanaky, créé en 2022), toujours le 14 mai au lendemain de la première nuit insurrectionnelle, venu à son tour « *appelle[r] la jeunesse au calme, à la sagesse et au respect des consignes données par les responsables* ».

Et pour conclure, c'est directement le FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste) qui a sorti le 15 mai sa propre position sur l'insurrection en cours, qui est pour le moins explicite sur son rôle de co-gestionnaire de la colonie depuis les accords de Matignon (1988) puis de Nouméa (1998) : « *Le FLNKS, engagé dans le développement économique et social du Pays déplore les actions perpétrées contre les entreprises et apporte son soutien aux chefs d'entreprises et salariés impactés... Il appelle à la levée des barrages pour permettre le libre accès de la population aux produits, services et besoins de premières nécessités. Cet appel est également adressé à l'ensemble des autorités politiques, coutumières de ce pays afin que chacun là où il est, contribue à ramener la sérénité et le calme auprès de nos populations.* »

Une demande entendue par des membres du CCAT qui faute d'avion



2 juin 2024. L'unique CFA (Centre de formation des apprentis) de l'archipel, pillé, saccagé puis incendié à 90% par les émeutiers.

pour pouvoir rentrer au pays, tenaient ce même 15 mai un meeting au CICP de Paris, lors duquel Romuald Pidjot, secrétaire adjoint de l'Union calédonienne, a précisé que « *le rôle de la CCAT sera d'essayer de calmer ces jeunes, mais on aura besoin de l'aide de l'État* », tandis que Rock Haocas (responsable du syndicat USTKE et coordinateur général du Parti travailliste, l'autre grande composante du CCAT) ne pouvait que déplorer : « *La guerre urbaine, ce n'est pas ce qu'on a voulu, mais les jeunes sont arrivés à un stade qu'on ne contrôle plus. On est dans une phase de rupture, et ce n'est pas faute d'avoir averti* ».

### ***Saboter l'industrie du nickel***

Depuis le début de l'insurrection, on pouvait légitimement se demander ce qu'il en était de la situation des mines et usines de nickel en matière de sabotages (ou pas). En dehors de la capitale Nouméa, constellée de barrages, de pillages et d'incendies provoqués par de jeunes insurgés kanak, qu'en était-il par exemple « en brousse » et « en tribu », où vit la moitié de la population kanak ? Même si on se doute bien que les informations ont du mal à filtrer, il semble que ce soient principalement les structures minières de la SLN (soit de l'Etat) qui aient été attaquées, mais aussi celle de Prony Resources (soit l'usine du Sud des loyalistes) :

- à Thio, sur la côte Est, le convoyeur à bandes (sorte de tapis roulant) de la mine de nickel qui permet de charger les minéraliers au bord de mer a été endommagé. Les mines du Plateau et du Camp des Sapins ont également été attaquées, avec des pillages et des destructions.
- à Kouaoua, toujours sur la côte Est, le convoyeur du minerai jusqu'au quai de chargement de la baie, nommé « la serpentine » et long de 11 kilomètres, avait subi son douzième incendie en dix jours, le 1er juin dernier.
- à Népoui, un village situé au centre de la côte Ouest, un minéralier est arrivé le 2 juin de toute urgence, afin de charger 19 000 tonnes de nickel à ramener illico vers Nouméa, afin d'approvisionner l'usine SLN de Doniambo qui avait fini ses trois semaines de stocks, et risquait que ses fours soient « *irréremédiablement endommagés* ». Sauf que patatras, au beau milieu de la nuit une partie du convoyeur a été incendié, touchant une centaine de mètres du tapis-roulant. Résultat, le minéralier chargé

est arrivé à bon port avec un jour de retard (le 4 juin), sachant que l'usine de Doniambo a désormais besoin de recevoir un tel bateau tous les trois à quatre jours pour fonctionner. Depuis, la SLN a envoyé un second minéralier, mais cette fois beaucoup plus au nord (du côté de la mine de Tiébaghi, à Koumac), en souhaitant que les jeunes kanak lui soient moins hostiles.

- à Houaïlou, un village de la côte Est, le Centre de Formation aux Techniques de la Mine et des Carrières (CFTMC) situé sur la mine de Poro, a été réduit à néant : « Tous les outils de formation, engins miniers, salles de cours, simulateurs de conduite ont été saccagés, vandalisés et brûlés. » Il formait les jeunes souhaitant travailler dans le secteur minier.

- à Nouméa, dès le 9 mai vers 4h du matin, le vigile positionné sur le quai avait été calmé par des inconnus, avant que les amarres du ferry Prony Express dédié au transport des employés de l'usine Prony Resources ne soient sectionnées. La vedette maritime était alors partie à la dérive. Puis à Goro, situé au sud de l'île à 1h30 en voiture de la capitale, le 23 mai c'est directement l'usine de Prony Resources qui a été attaquée et a perdu deux véhicules. Depuis, elle est gardée jour et nuit par 35 vigiles du groupe de sécurité privée Erys, mais le complexe industriel et minier est encore loin de pouvoir redémarrer, et a même déclenché le 7 juin son « Plan particulier d'intervention » (PPI), un programme visant à renforcer sa sécurité face aux menaces extérieures. En l'occurrence, *« les perturbations actuelles nous ont contraints à arrêter nos opérations. Nous faisons face à une interruption de l'approvisionnement en eau brute depuis le lac de Yaté mais également, depuis le 4 juin, nous ne sommes plus alimentés en électricité »* a détaillé le géant industriel il y a quelques jours, sans oser parler de sabotages...

Pour qu'une insurrection ne meure pas, elle a par exemple besoin d'approfondir et de dépasser ses contradictions internes, mais aussi d'oxygène, de beaucoup d'oxygène. A chacun.e, ici, au sein de la métropole coloniale française qui est en train d'écraser les insurgé.es kanak qui n'ont pas encore baissé les bras (ni les armes), de lui en donner un maximum. Par solidarité, ou tout simplement par haine de son propre Etat...

# BARRAGES, SABOTAGES ET TAMBOUILLES POLITIQUES

14/06/2024

Le week-end dernier, à l'occasion des élections européennes, de nouveaux barrages ont été montés à Nouméa par des insurgés kanak dès la nuit de samedi à dimanche 9 juin, en perturbant fortement ces dernières. Pourtant, l'État avait tout fait pour tenter de préserver un semblant de normalité, quitte à regrouper les 57 bureaux de vote habituels de Nouméa au sein de 6 lieux (et les 296 bureaux des 33 communes du territoire sur 50 sites) ou à avancer l'horaire d'ouverture à 7h du matin. Sauf que dans les quartiers nord du Grand Nouméa, à Dumbéa sur mer, le Pic aux Chèvres, Koutio et Apogoti, les affrontements avec les flics ont repris dès l'aube, la quatre voies Savexpress a été bloquée, et même l'école Robert-Abel (Dumbéa) prévue pour accueillir les votants a été incendiée le 5 juin, suite à l'annonce de son affectation électorale.



De son côté, la maison des jeunes du quartier de Tuband (Nouméa) a cramé la veille du grand cirque, tandis qu'aucun vote n'a pu se dérouler dans les mairies bloquées de Kouaoua (celle où la serpentine de nickel est régulièrement incendiée) et d'Ouvéa (l'île où les militaires avaient assassiné 19 kanak en 1988, puis où les deux dirigeants du FLNKS avaient été tués l'année suivante par un indépendantiste kanak opposé à leur signature des accords de Matignon avec la France).

Au final, le taux d'abstention plus ou moins volontaire a atteint 87% en Nouvelle-Calédonie lors de ces élections européennes. Et nul ne sera surpris que sur les 29 000 colons et métropolitains (sur plus de 270 000 habitants) qui se sont rendus envers et contre tout aux urnes surprotégées par les flics, la candidate macroniste soit arrivée en tête (28%) pour ses bons et loyaux services rendus aux loyalistes, suivie des candidats

de l'extrême-droite (le RN a fait 22%, Reconquête 16%) et de la droite (12%). Mais qu'importe, puisqu'après la dissolution de l'assemblée nationale qui a suivi ce piètre scrutin, une des conséquences est que la fameuse réforme qui avait servi d'étincelle à l'insurrection kanak du 13 mai ne pourra désormais plus être adoptée à temps (la révision constitutionnelle devait entrer en vigueur le 1er juillet 2024). Un enterrement de fait, entériné par le président Macron, qui a finalement annoncé le 12 juin « *suspendre* » ce projet de loi (mais pas le retirer, au grand dam des indépendantistes).

Plus largement, les forces de l'ordre évoquent un nombre actuel de près de 2000 insurgés kanak (sur les 10 000 estimés le 13 mai) et plus « *d'une cinquantaine de barrages* » régulièrement remis en place après avoir été dégagés, parfois piégés avec des bonbonnes de gaz ou protégés par des pointes métalliques pour crever les roues des véhicules d'intervention. Deux camions de ravitaillement de la gendarmerie, un véhicule de patrouille, ainsi qu'un blindé Centaure ont été ainsi mis hors d'usage la semaine dernière par ces pièges. Rappelons que sur les 90 Centaure bardés d'équipements optroniques et d'une tourelle de tir qui doivent être déployés sur le territoire français avant la fin de l'année 2024, une trentaine sont destinés aux colonies d'Outre-Mer : 6 ont déjà été envoyés de toute urgence par avion cargo en Nouvelle-Calédonie début juin, tandis que 10 autres (embarqués sur un navire de la Marine) sont attendus ces prochaines semaines à Nouméa.



Mont-Dore, 13 juin 2024. Un blindé « Centaure » de la gendarmerie à l'assaut des barrages perd son pneu

## ***Au Mont-Dore***

Le jeudi 13 juin, sur la commune de Mont-Dore (située à une dizaine de kilomètres à l'est de Nouméa), une grosse opération a été déployée à l'aube entre la tribu de Saint-Louis et la Coulée, mobilisant 200 gen-



darmes mobiles et du GIGN, deux hélicoptères et plusieurs blindés pour tenter de dégager les barrages. Des barrages qui bloquent depuis le début de l'insurrection la route du Sud, menant vers l'usine de nickel de Prony. Et là encore, les uniformes ont non seulement eu maille à partir avec les insurgés toute la matinée, mais plusieurs véhicules blindés ont aussi eu leurs pneus éventrés par des pièges artisanaux. Il faut croire que Soframe – l'entreprise du bled alsacien de Hangenbieten qui conçoit et fabrique des véhicules pour les forces spéciales de l'armée française et pour la gendarmerie (dont le Centaure) – n'avait pas tout prévu en la matière.

De toute façon, au Mont-Dore, troisième commune la plus peuplée de Nouvelle-Calédonie (28 000 habitants), il n'y a plus grand chose à « sauver » pour les gendarmes au bout de quatre semaines, puisque les émeutiers ont déjà pillé et détruit tout ce qu'ils pouvaient, en tout cas au nord de la ville : les commerces depuis le Pont-des-Français jusqu'à Saint-Michel (Darty, quatre commerces à Conception, une dizaine dans le cœur de ville à Boulari, McDonald's, etc.), mais aussi le mobilier urbain, les éclairages publics, les réseaux électriques, la vidéosurveillance qui venait d'être doublée (26 caméras détruites sur 30), les bâtiments communaux (mairie, bureaux, bibliothèque du Pont-des-Français, marché, centre culturel, gendarmerie) ou le collège de Boulari, qui a perdu plusieurs salles de classe et administratives.

Ah si, en fait il restait encore la permanence électorale du député macroniste Nicolas Metzdorf, celui qui avait porté le fameux projet de loi sur le « dégel » qui avait mis le feu aux poudres le 13 mai, et se porte à nouveau candidat aux prochaines législatives au nom de « l'union » des Loyalistes. Et bien, ses bureaux de Mont-Dore sont entièrement partis en fumée la nuit du 13 juin, quelques heures après l'assaut des gendarmes dans tout le secteur.

Pour tenir les rues de Nouméa, face à des insurgés kanak parfois armés, on notera aussi que la gendarmerie a installé des postes de tirs fixes à des carrefours stratégiques. Et que le nombre de morts officiels a encore augmenté le 11 juin, en se montant à neuf, après l'annonce de celle de Joseph Poulawa (originaire d'Ouvéa), abattu par le GIGN le 29 mai et qui se trouvait depuis dans le coma. Ce qui nous donne ici l'occasion de mettre

un nom sur les six Kanak qui ont perdu la vie depuis le début de l'insurrection :

- Djibril Salo (19 ans), tué d'une balle dans le dos le 15 mai par des colons loyalistes, sur un barrage dans le quartier de Tindu

- Nassaié Doouka (17 ans) et Chrétien Neregote (36 ans), tués chacun.e d'une balle dans la tête le 20 mai dans le quartier de Ducos, tirés par un gérant d'entreprise qui les soupçonnait de vouloir voler un véhicule dans son entrepôt

- Dany Tidjite (48 ans), abattu par un flic hors service qui tentait de forcer un barrage dans le quartier de Koutio.

- Joseph Poulawa (34 ans), abattu le 28 mai à Dumbéa de deux balles dans le thorax et l'épaule par le GIGN, qui affirme avoir effectué un « tir de riposte » (à six reprises). Son décès a été annoncé le 11 juin.

- Lionel Païta (26 ans), abattu le 3 juin d'une balle dans la tête par un gendarme au col de la Pirogue au niveau du barrage de la tribu de Saint-Laurent, sur la route stratégique menant à l'aéroport international. Son décès a été annoncé le 8 juin.

Au 13 juin, le bilan officiel des autorités se montait également à 1139 interpellations d'émeutiers depuis un mois, ainsi que 177 policiers et 64 gendarmes blessés (plus deux gendarmes tués).

### ***Destructions, sabotage et black-out***

Un nouveau bilan des destructions est sorti le 11 juin, cette fois venu d'un expert, en l'occurrence le président du Comité des sociétés d'assurances (Cosoda) de Nouvelle-Calédonie, Frédéric Jourdain. Il recense pour l'instant 900 entreprises et petits commerces, 200 maisons et 600 véhicules incendiés depuis le début de ces quatre semaines d'insurrection. « *Pour la Calédonie, c'est du jamais vu* », même après des « *événements climatiques* » (la saison cyclonique va de novembre à avril), annonce-t-il dans une interview sur la chaîne de télévision publique La 1ère, en même temps que la venue de renforts de métropole, soit une vingtaine d'experts-assurance relayés tous les quinze jours. Il confirme également le chiffre de 1 milliard d'euros de dégâts, et précise cette bonne vieille méthode statistique qui fait que les assurances refusent désormais tout nouveau contrat en Kanaky : « *Le principe de l'assurance, c'est le ca-*

*ractère aléatoire de la survenance d'un sinistre. Or, actuellement, il y a de très fortes probabilités pour que ces sinistres surviennent. La consigne de nos sièges est donc de ne plus souscrire de nouvelles affaires tant que la libre circulation n'est pas restaurée. »*

Pour couronner le tout, on apprend aujourd'hui 14 juin que le gouvernement local de Nouvelle-Calédonie (codirigé par les indépendantistes du FLNKS et les partis loyalistes) est officiellement en cessation de paiement depuis plusieurs jours, « *compte-tenu des pertes fiscales et des cotisations sociales* ». Il ne pourra donc plus verser ni prestations ni salaires après le mois de juin (et encore moins les mesures de chômage partiel

spécifique annoncées suite aux destructions), et est depuis une semaine en cours de négociations avec l'État français pour combler le besoin en trésorerie immédiate, selon Louis Mapou, son président (FLNKS) depuis 2021.

On comprend dès lors un peu mieux pourquoi les différents politiciens indépendantistes appellent sans cesse (et sans grand succès) à l'arrêt des



11 juin 2024. Une maison de colon incendiée dans la Vallée-du-Tir (Nouméa)

incendies, des pillages et surtout à lever les barrages, eux qui cogèrent le gouvernement de l'archipel et ne peuvent accepter les ravages systématiques de l'économie entrepris par les jeunes insurgés kanak depuis plusieurs semaines, sans même parler des sabotages contre les mines et les deux usines de nickel (la troisième est en sommeil). En passant, le fleuron de ces usines de transformation du nickel, celle de Prony Resources, qui annonçait son arrêt partiel le 7 juin suite au sabotage de ses infrastructures critiques vient de fournir quelques détails à ce propos : elle est à la fois privée d'eau suite à « *la destruction de la station de pompage* », mais aussi de jus suite à « *des tirs sur une ligne électrique, privant d'électricité une partie des installations* » industrielles.

En la matière, le black-out électrique survenu quelques jours plus tard (le 12 juin vers 12h20) sur l'ensemble de l'île principale de l'archipel, n'est

pas non plus venu rassurer les dirigeants locaux de tous bords. Car si le courant a été rétabli progressivement au bout de plusieurs heures, les équipes du fournisseur calédonien d'énergie (Enercal) étaient encore sur le pont à 17h pour tenter de « *rétablir l'alimentation électrique et identifier la cause de l'incident* », même si personne n'a osé évoquer publiquement l'hypothèse d'un nouveau sabotage (par exemple avec des tirs de fusil sur des transformateurs). Et notons que c'est paradoxalement parce que l'usine de nickel de la SLN fait tourner ses fours à la puissance minimale faute de minerai pour l'alimenter, consommant ainsi peu d'électricité, qu'elle a pu immédiatement participer au rétablissement du courant sur l'archipel, grâce à sa Centrale accostée temporaire (CAT). Depuis septembre 2022, la SLN fonctionne en effet grâce une centrale au fioul flottante (louée au leader mondial du genre, le turc Karpowership), destinée à pallier aux défaillances de sa vieille installation datant de 1972... ce qui n'empêche pas que ses coûts de transformation du nickel ne soient plus compétitifs face à ceux de l'Indonésie.



12 juin 2024. La centrale au fioul flottante de l'usine de nickel de la SLN

### ***Tambouilles politiques***

Depuis une semaine, les différentes composantes et partis indépendantistes tiennent leurs assemblées internes, en vue du 46e congrès du FLNKS qui se tiendra samedi 15 juin à la tribu de Netchaot, sur la commune de Koné (chef-lieu de la province Nord). C'est là que s'élaboreront (ou pas) les compromis à propos de la ligne à adopter suite à l'insurrection de mai, de la place de la CCAT au sein du FLNKS, mais aussi des deux candidats de députés à présenter aux prochaines élections législatives des 30 juin et 7 juillet (rappelons qu'en septembre 2023, l'indépendantiste kanak Robert Xowie a été élu sénateur de Nouvelle-Calédonie,

où il siège dans le groupe communiste du Sénat).

La veille des élections européennes, le 8 juin, c'est d'abord le comité directeur de l'Union calédonienne (UC), un des deux principaux partis indépendantistes, qui s'est réuni à la tribu de Mia, sur la commune de Canala. Le président de l'UC, Daniel Goa, y a baissé d'un ton par rapport à sa déclaration du 14 mai, au lendemain du premier jour de l'insurrection, dans laquelle il clamait à propos des jeunes insurgés kanak que *« les pillages orchestrés cette nuit sont notre déshonneur et ne servent aucunement notre cause et notre combat, au pire ils le retardent »*. Cette fois, il a bien dû tirer le constat que la question n'était pas que politique, mais aussi sociale, et qu'il fallait au minimum entendre le message incendiaire de la jeunesse émeutière kanak de Nouméa et de ses banlieues : *« en plus du conflit politique, un conflit social s'est greffé, difficile à contrôler, car d'autres frustrations se sont exprimées. Selon les sources du Haut-commissariat, 10 000 jeunes étaient dans la rue. Ils sont venus casser, piller, brûler, exprimer leur haine de cette société que nous pensions avoir créée pour eux. Quel avenir leur avons-nous réservé ? Ce n'est pas notre méthode, c'est contraire à nos us et pourtant le constat est là, bien présent, ils l'ont fait... Aujourd'hui, cette révolte se déroule dans la douleur sociale car, en plus du combat politique sous-jacent, il y a un conflit social et sociétal larvé. »*

Puis, haussant cette fois le ton, il a proposé ni plus ni moins qu'une déclaration d'indépendance pour le 24 septembre de l'année prochaine (le 24 septembre 1853 est la date de prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France) : *« La France nous a tellement trompés que notre souveraineté ne pourra qu'être immédiate, pleine et entière et non négociable. Nous proposons le 24 septembre 2025 pour la déclarer, ce sera aussi le début d'une nouvelle mandature avec de nouvelles élections... Nous pourrions y ajouter une période de transition pour le retrait politique de l'État et le calendrier de la rétrocession des compétences régaliennes. La souveraineté sera alors partagée si la France l'accepte. Elle sera pleine et entière aux termes de cette période de transition le 24 septembre 2029, à la date anniversaire des 176 ans de colonisation et au terme de la mandature. »*

Concernant la levée des barrages, le président de l'UC a aussi trouvé lundi 10 juin un nouvel argument pour tenter de les faire lever : il « fau-

*dra laisser la circulation se faire »*, en particulier « *pour mener la campagne* » des élections législatives !

Du côté du Palika (Parti de libération kanak), l'autre grand parti indépendantiste, Louis Mapou (également président du gouvernement calédonien), a réitéré le 13 juin son « *appel pressant à la levée immédiate des barrages et à un retour au calme* », en mettant en avant que « *la décision du président de la République de dissoudre l'Assemblée Nationale confirme que la loi constitutionnelle concernant le corps électoral provincial n'est désormais plus d'actualité.* » Une prise de position identique à celle du bureau politique du Palika sortie le même jour, et demandant aux responsables « *présents sur les points de mobilisation* » de lever les barrages et les blocages, puisque « *l'heure doit être à la reconstruction de la paix et du lien social* ». Rappelons enfin que c'est le Palika qui est aux commandes de la Province Nord (tenue par les indépendantistes) et de l'usine de nickel actuellement en attente d'un repreneur, et qui est aussi chargé d'animer le bureau politique du FLNKS.

Quant à l'assemblée générale peut-être la plus importante avant le congrès du FLNKS, il s'agit de celle la CCAT (Cellule de coordination des actions de terrain, créée en novembre 2023 et initiée par l'UC, le syndicat USTKE et le Parti travailliste) qui se tenait les 13 et 14 juin à la tribu d'Azareu, sur la commune de Bourail. Mais on en saura plus les prochains jours...

En tout cas, il faudra encore bien des palabres sur le terrain pour que les politiciens kanak parviennent à faire accepter aux jeunes insurgé.es que maintenant c'est fini, après les morts, les incarcérations dans les containers maritimes de la prison du Camp-Est, et surtout après qu'ils aient réussi à arracher en toute autonomie un peu de dignité et de liberté face au système colonial français...





15 mai 2024. Pillage et incendie du supermarché Korail (groupe Intermarché) dans le quartier de la Vallée-des-Colons, à Nouméa



17 mai. Une des villas de colons réduite en cendres (Nouméa)



17 mai 2024. Entrepôts et containers maritimes pillés puis incendiés de jour à Dumbéa



2 juin 2024. Incendie volontaire du convoyeur de nickel à Népoui, alors qu'il devait charger d'urgence un minéralier pour l'usine de la SLN de Nouméa

**«Pour qu'une insurrection ne meure pas, elle a par exemple besoin d'approfondir et de dépasser ses contradictions internes, mais aussi d'oxygène, de beaucoup d'oxygène. A chacun.e, ici, au sein de la métropole coloniale française qui est en train d'écraser les insurgé.es kanak qui n'ont pas encore baissé les bras (ni les armes), de lui en donner un maximum. Par solidarité, ou tout simplement par haine de son propre Etat...»**